

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3418 - MERCREDI 30 JANVIER 2019

FORCES FRANÇAISES AU GABON

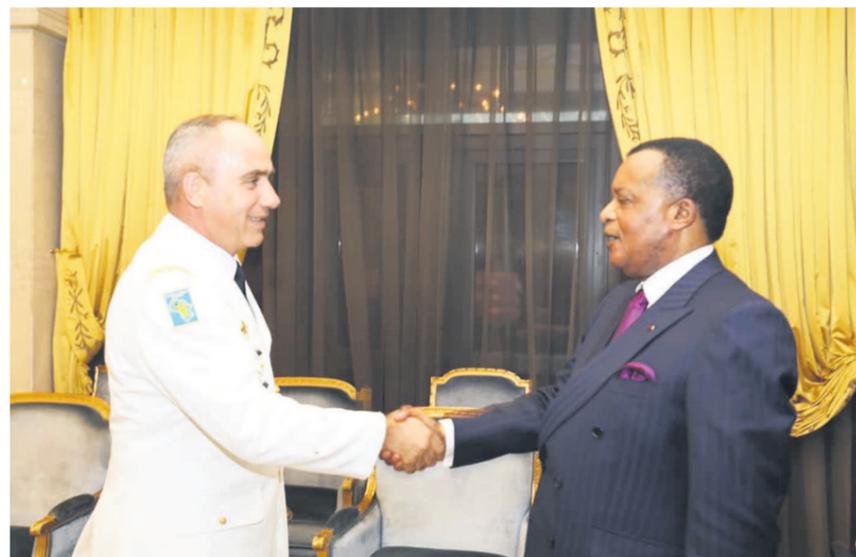
Le général Jean-Pierre Perrin reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais s'est entretenu, le 29 janvier à Brazzaville, avec le commandant des éléments français au Gabon. Les deux personnalités ont parlé de la situation sécuritaire dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

« Nous avons pu faire le point de la si-

tuation sécuritaire dans la sous-région et puis aborder la coopération bilatérale entre les éléments français au Gabon et les Forces armées congolaises (FAC) », a déclaré le général Jean-Pierre Perrin, à l'issue de l'audience.

Page 2



Le chef de l'Etat recevant le commandant des éléments français au Gabon

PROPRIÉTÉS

L'impôt sur le foncier entre en vigueur cette année

La loi de finances 2019 fait obligation aux propriétaires des parcelles installées sur le sol congolais de payer, à un prix réduit, l'impôt foncier. Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a donné cette

information le 29 janvier à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse. Le montant à payer varie d'une ville à une autre, d'un quartier à un autre ou d'une localité à une autre. Des parcelles situées dans les centres-villes

des communes de plein exercice payeront annuellement la somme de dix mille FCFA et cinq mille FCFA pour celles se trouvant dans les arrondissements non périphériques des communes de plein exercice. Page 5

SÉCURITÉ SOCIALE

Le budget de la CNSS fixé à près de 70 milliards F CFA



Des membres du conseil d'administration de la CNSS

A l'issue d'un conseil d'administration tenu hier, à Braz-

zaville, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a arrêté

son budget 2019 à la somme de soixante-neuf milliards six cent deux millions cinq cent quarante mille huit cent trente francs CFA.

Ce budget est en baisse de 1,5% par rapport à celui de 2018 qui était de soixante-douze milliards quatre cent quatre-vingt-neuf millions cent-dix-sept mille francs CFA. Les administrateurs de la CNSS ont également adopté plusieurs délibérations concernant leur structure.

Page 6

AGRICULTURE

Une application mobile pour combattre les maladies des plantes

Conçu par des chercheurs de l'Institut international de l'agriculture tropicale, avec l'appui du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), le logiciel dénommé « Mesh-enabled » vise à améliorer la surveillance des maladies affectant les plantations.

Selon un communiqué du PFBC, l'application, qui sera testée au cours de cette année, fonctionne sans internet ou données et va réduire la vulnérabilité des petits agriculteurs.

Page 3

POOL

La population de Kindamba reçoit des intrants agricoles



Antoinette Dinga-Dzondo remettant un échantillon du matériel aux bénéficiaires/Adiac

En vue de leur permettre de relancer les activités agricoles, le gouvernement, en collaboration avec des partenaires internationaux, a remis du matériel aratoire et des intrants agricoles à la population vulnérable et aux déplacés du district de Kindamba, dans le département du Pool.

Ce don s'inscrit dans le cadre du relèvement de la population après les conflits armés qu'a connus cette partie du pays. Le

gouvernement a bénéficié de l'apport de la FAO en ce qui concerne les semences agricoles et de la Chine pour ce qui est du matériel aratoire.

Page 5

Éditorial

Panama

Page 2

Editorial

Panama

Même si le pape François a précisé aux journalistes qui l'accompagnaient dans l'avion le ramenant de Panama à Rome, dans la nuit de dimanche à lundi, que la question du mariage des prêtres ne se pose pas à l'Eglise catholique, il est évident qu'elle est bien sur la table des problèmes qu'il lui faut résoudre. La preuve en est qu'il l'avait lui-même évoquée publiquement, lors des Journées mondiales de la jeunesse qui se sont déroulées la semaine dernière dans ce petit pays de l'Amérique centrale.

Issu du grand Sud, de l'Amérique latine plus précisément, le souverain pontife sait mieux que quiconque qu'il se trouve confronté, comme ses prédécesseurs, à trois problèmes que l'Eglise ne peut ignorer sans courir le risque de voir son influence planétaire se réduire de façon drastique dans les décennies à venir : le premier est celui de la pédophilie qui a été longtemps sous-estimée par les autorités religieuses, mais qui apparaît désormais en pleine lumière et qui entache l'image du clergé même si elle reste exceptionnelle ; le deuxième est la diminution des vocations dans les pays du Nord qui, jusqu'à présent, régissaient la gouvernance interne de l'Eglise et qui perdent lentement mais sûrement leur influence ; le troisième est le rôle que les femmes peuvent et doivent jouer dans cette même gouvernance alors que l'égalité entre les sexes s'impose sur les cinq continents comme une exigence des temps modernes.

Le pape François sait qu'il ne pourra pas rester inactif et silencieux sur ces sujets dans les mois à venir et qu'il va donc se trouver confronté à l'hostilité d'une partie majoritaire de la Curie romaine qui ne veut pas voir remis en question les fondements d'une religion qui compte plus de deux mille ans d'âge. Mais il a aussi conscience que l'évolution des sociétés humaines sur les cinq continents génère des aspirations individuelles et collectives que l'Eglise ne peut plus ignorer et que, de ce fait, pèse sur lui une responsabilité qu'aucun de ses prédécesseurs n'a été contraint d'assumer.

Dans ce contexte plus que délicat, la question que se posent les observateurs de la Cité du Vatican est la suivante: le pape François aura-t-il la force de réformer l'Eglise, ou bien sera-t-il contraint, comme l'a fait son prédécesseur Benoît XVI, de se retirer avant d'avoir accompli la mission qu'il s'est assignée ?

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le général Jean-Pierre Perrin reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais s'est entretenu, le 29 janvier à Brazzaville, avec le commandant des éléments français au Gabon. Les deux personnalités ont parlé de la situation sécuritaire dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

« Nous avons pu faire le point de la situation sécuritaire dans la sous-région et puis aborder la coopération bilatérale entre les éléments français au Gabon et les Forces armées congolaises (FAC) », a déclaré le général Jean-Pierre Perrin, à l'issue de l'audience.

Les activités menées en 2018 entre les deux parties ainsi que celles à entreprendre cette année ont également figuré au menu des échanges des deux personnalités. Les éléments français au Gabon

appuient les forces armées des onze pays de la CEEAC dans la formation des ressources humaines et des unités chargées de maintien de la paix.

« Nous travaillons à la formation des armées de la sous-région. Nous avons, dans le domaine de la coopération de la sécurité maritime, des exercices ou des manœuvres communes lorsque les bâtiments français avec ceux des alliés croisent au large du golfe de Guinée, en particulier au large

de Pointe-Noire », a expliqué le commandant des éléments français au Gabon.

Hormis les relations au niveau communautaire, le commandement des éléments français au Gabon possède une coopération bilatérale avec chaque pays de la CEEAC.

En 2018, les éléments français au Gabon ont mené des manœuvres communes avec les FAC, au large de la capitale économique congolaise.

Christian Brice Elion

SOMMET SUR LE FINANCEMENT DU SIDA

Le Congo sollicité pour abriter la rencontre

Reçue par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 29 janvier à Brazzaville, une délégation d'experts du parlement panafricain, conduite par Aurélien Simplicie Zingas, a échangé sur la possibilité pour le Congo d'accueillir, courant deuxième trimestre de cette année, les assises des parlementaires de haut niveau sur le financement de la maldie.

« C'est une mission composée de trois personnes que le parlement panafricain m'a demandé de conduire ici à Brazzaville pour rencontrer le président du Sénat afin de voir avec les hautes autorités et le pays frère, la possibilité pour le Congo d'abriter le sommet des parlementaires de haut niveau sur le financement du VIH/sida, au regard de tout ce que le pays fait dans le domaine de la santé », a signifié le chef de la délégation.

Aurélien Simplicie Zingas a fait part de l'écho parvenu au parlement panafricain, selon lequel la dernière loi de finances de la République du Congo a dégagé une ligne budgétaire de deux milliards FCFA pour financer les problèmes de santé. Touché par cette démarche non seulement



Pierre Ngolo et Aurélien Simplicie Zingas

du parlement panafricain mais aussi de l'ONU-sida, Pierre Ngolo a donné son accord de principe.

La commission santé du Sénat a été instruite pour travailler avec la mission afin d'arrêter la date du sommet ainsi que d'autres modalités. Une proposition de date, celle du 6 avril, a, d'ailleurs, été faite par la mission et elle sera débattue en détail par les différentes parties.

Outre les parlementaires, d'autres experts en matières de santé y prendront part. Il s'agit, entre autres, de

l'ONU-sida, l'Unicef et même des fondations privées qui ont des possibilités telles Dagngoté, a indiqué le chef de la mission, signifiant que les problèmes de santé ne doivent toujours pas être financés par les non Africains.

« Il faut impliquer les Africains. L'Afrique ne doit pas toujours attendre que ses problèmes de santé soient financés par les non Africains. Ce sera une première », a conclu Aurélien Simplicie Zingas.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Soixante-cinq auditeurs prêtent serment

Installés dans leurs fonctions, le 29 janvier au Palais de justice de Brazzaville, les soixante-cinq auditeurs entameront un stage dans les sections administrative, judiciaire et des comptes.



La photo de famille après la prestation de serment

La cérémonie de prestation de serment des soixante-cinq auditeurs de justice formés au Cameroun s'est déroulée au cours d'une audience tenue sous la direction du président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba. Dans son mot de circonstance, le procureur général, Michel Oniangué, a insisté sur la déontologie, leur rappelant que la profession qu'ils viennent d'embrasser était exigeante et le parti pris

n'avait pas droit de cité. « *Rêvez d'une justice meilleure, efficace et plus humaine que nous appelons de tous nos vœux* », a-t-il conseillé, les invitant à ne pas poser des actes allant à l'encontre des règles qui régissent l'exercice du métier.

Ceux qui tomberont dans de tels travers, a averti Michel Oniangué, seront déclarés indignes d'être magistrats. La révocation, même des asser-

mentés qui ne respectent pas la déontologie, est prévue par la loi, a-t-il signifié. « *Je vous exhorte à une veille éthique et déontologique constante* », a martelé le procureur général. Ces auditeurs de justice sont conscients du travail qui les attend sur le terrain puisqu'ils sont appelés à apporter leur pierre à l'édification sinon à la consolidation d'un Etat de droit. « *Nous ferons le travail en toute impartialité et*

nous dirons le droit en toute objectivité », a promis Stagiaire Okoundou Beapo après sa consécration en qualité d'auditrice de justice.

Représentant le barreau de Brazzaville à cette audience solennelle de prestation de serment, Me Jean Philippe Esseu a pointé du doigt la formation militaire de quarante-cinq jours que suivent les étudiants congolais en magistrature au Cameroun alors que dans leur

propre pays, le service militaire n'est pas obligatoire. Il a estimé que les pouvoirs publics devraient y penser, souhaitant une refonte dans la manière d'utiliser ces compétences. Notons qu'avant d'être installés dans leurs fonctions de magistrat, ces auditeurs de justice repartiront pour le Cameroun finaliser leur formation, à l'issue du stage local qu'ils débiteront sous peu.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une application mobile anti-maladies des plantes en phase de test

Le logiciel "Mesh-enabled" sera testé courant cette année, après avoir été mis au point par des chercheurs de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), avec le soutien du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC).

D'après ses inventeurs, l'application vise à améliorer la surveillance des maladies qui affectent les plantations (virus, bactéries, champignons) avec des enquêtes à distance sur le terrain. Le système fonctionne sans avoir besoin d'internet ou de données. Il va contribuer à accroître le flux d'informations entre les agriculteurs, les agents de vulgarisation et les chercheurs, y compris à réduire la vulnérabilité des petits agriculteurs, souligne un communiqué du PFBC, dont la République du Congo est un membre.

La signature d'un accord de partenariat, le 20 décembre 2018, a permis de révolutionner le monde agricole du continent. « *L'IITA et la plate-forme RightMesh ont signé un protocole d'accord pour concevoir, développer et tester une application mobile qui permettra aux petits exploitants de l'Afrique subsaharienne de capturer et partager des données*

sur les maladies des cultures sans utiliser les données internet ou mobiles », précise la même source.

En effet, le manque d'équipements permettant de signaler des cas de maladies émergentes a entraîné une propagation « rapide

» des épidémies et conduit à des pertes de récoltes considérables. Les précédents outils Web pour la collecte de données se sont révélés inefficaces, en raison du difficile accès des paysans à la connexion internet. « *Cette application mobile co-crée compa-*

tible avec les mailles permettra aux petits exploitants agricoles de détecter les nouveaux parasites et maladies sans encourir de coûts pour internet », ajoute le document.

Lorsqu'elle est associée à l'expertise en phytopathologie de l'IITA, l'application permettra aux agriculteurs, aux travailleurs du savoir de la communauté, aux chercheurs et aux agences

gouvernementales de collaborer numériquement pour une approche innovante de la détection précoce, de la prévention et de l'intervention des maladies.

« *L'application mobile RightMesh fait passer la détection précoce des parasites et des maladies à un niveau supérieur. Cela contribuera à accroître le flux d'informations entre les agriculteurs, les agents de vulgarisation et les chercheurs en cas d'évasion, ce qui contribuera à réduire la vulnérabilité des petits agriculteurs* », a déclaré le directeur adjoint de l'IITA, le Dr Kenton Dashiell.

Rappelons que l'IITA est une institution à but non lucratif qui génère des innovations agricoles permettant de relever les défis les plus pressants de l'Afrique : la faim, la malnutrition, la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles. Basée à Ibadan, au Nigeria, cette structure collabore avec divers partenaires sur le continent, à l'instar du PFBC, en vue d'améliorer les moyens de subsistance.

Fiacre Kombo



Une plantation de bananes/DR

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Le Congo sollicite l'appui de ses partenaires

Pour mener à bien l'opération sur l'étendue du territoire national puis disposer d'un instrument de prise de décision dans les meilleurs délais, l'accompagnement de tous les partenaires au développement du pays est attendu.

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Olga Ingrid Ebouka-Babackas, a lancé un appel aux partenaires lors de la session inaugurale de la commission nationale du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), le 29 janvier, à Brazzaville. « A l'inverse des quatre opérations précédentes financées sur fonds publics majoritairement, la réalisation de ce 5e RGPH, qui intervient dans un contexte économique difficile, nécessite un appui substantiel et multiforme des partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement », a-t-elle déclaré. Ajoutant « qu'au-delà d'un simple dénombrement, le recensement est un important instrument de connaissance de la société. Car, il répondra aux besoins en informations chiffrées pour mesurer notamment les progrès réalisés dans l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens ».

L'évaluation de l'opérationnalisation de l'agenda 2063 de l'Union africaine et de l'atteinte des objectifs du développement durable au Congo trouveront dans ce RGPH des réponses précises et objectives. Cette opération fournira également une gamme d'indicateurs multisectoriels recherchés par les décideurs, les partenaires au développement, les chercheurs et autres utilisateurs pour des besoins spécifiques.

Le processus a commencé depuis 2015 avec l'évaluation du 4e RGPH, grâce à l'appui de

la Banque mondiale et du Fonds des Nations unies pour la population qui ont fait venir deux experts.

Le démarrage effectif étant prévu pour le dernier trimestre de cette année, l'équipe technique a déjà réalisé, entre autres, des missions d'échange d'expériences au Sénégal, à Dakar. Elle a recouru aux experts internationaux dont un conseiller technique principal, un expert en collecte de données assistées par ordinateur, un expert en système d'information géographique, etc. Grâce aux dix-sept véhicules, sept moteurs hors-bord et du matériel informatique, cette équipe a pu réaliser le dénombrement et la cartographie pilote ainsi que les cartes scolaire et sanitaire de la sous-préfecture de Mbomo, dans le département de la Cuvette ouest.

Avec un budget de plus de neuf milliards de FCFA, ce recensement général a pour objectif de produire et diffuser des données démographiques et socioéconomiques actualisées, pertinentes et fiables, pour contribuer efficacement à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement dans les douze départements du pays.

En dehors des partenaires déjà impliqués, cette opération bénéficie aussi de l'appui du projet de renforcement de capacités en statistiques à travers l'Institut national de la statistique.

Lopelle Mboussa Gassia

EDUCATION

L'Unesco demande l'action collective des gouvernants

La directrice générale de l'organisation onusienne, Audrey Azoulay, a exhorté, le 24 janvier, les gouvernements et l'ensemble des partenaires à faire de l'éducation une priorité majeure, dans son message publié à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre dernier, la Journée internationale de l'éducation marque un pas décisif qui témoigne le rôle majeur de la formation dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, a expliqué Audrey Azoulay.

Les pays, a-t-elle poursuivi, ne parviendront pas à briser le cycle de la pauvreté qui laisse à la traîne des millions d'enfants, jeunes et adultes en l'absence d'une éducation de qualité, inclusive et équitable et de possibilité d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Selon la directrice générale, le monde ne parviendra pas à atténuer les effets du changement climatique, à s'adapter à la révolution technologique et encore moins à instaurer l'égalité des genres sans un engagement politique à l'égard de l'enseignement universel. « L'éducation est un droit de la personne humaine, un bien et une responsabilité publique. Elle est l'atout le plus puissant dont nous disposons pour susciter des améliorations significatives en matière de santé, stimuler la croissance économique et débrider le potentiel et l'innovation dont nous avons besoin pour bâtir des sociétés plus résilientes et durables. Nous devons appeler à une action collective en faveur de l'éducation à l'échelle mondiale », a-t-elle rappelé.

Deux cent soixante-deux millions d'enfants et de jeunes ne vont pas à l'école, six cent dix-sept millions d'enfants et d'adolescents ne savent pas lire ni faire des calculs simples. Moins de 40% des filles achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne, tandis que près de quatre millions d'enfants et de jeunes réfugiés ne sont pas scolarisés, leur vie ayant été bouleversée par le conflit et la perte, a précisé Audrey Azoulay.

Elle a, par ailleurs, souligné qu'il faut donner un nouvel élan à la coopération mondiale et à l'action collective, parce que le monde est encore loin d'atteindre l'Objectif de développement durable 4. « Notre défi consiste à faire en sorte que l'éducation profite à chacun en promouvant l'inclusion et l'équité à tous les niveaux afin de ne laisser personne pour compte. Pour ce faire, il faut accorder une attention particulière aux filles, aux migrants, aux personnes déplacées et aux réfugiés; soutenir les enseignants et veiller à ce que l'égalité des genres soit mieux prise en compte dans l'éducation et la formation », avant d'ajouter: « Il faut renforcer d'urgence les ressources nationales et l'aide internationale... »

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Coordinateur renforcement des compétences

Agences : Wildlife Conservation Society (WCS), World Wildlife Fund for nature (WWF) et African Parks Network (APN).

Lieu d'exécution : Brazzaville avec missions régulières dans les sites appuyées par WCS, WWF et APN dans la sous-région.

Date de commencement : Mars 2019.

Type de contrat : A temps pleins

Description du Projet : WCS, WWF et APN soutiennent les gouvernements Congolais, Camerounais et Centrafricain dans leurs efforts de conservation de la biodiversité dans les paysages du Tri-National Sangha (TNS) et viennent en appui à la gestion de plusieurs aires protégées dans les trois pays et appuient aussi les USLABs dans les concessions forestières en République du Congo. Bien que la formation et le renforcement des compétences ait toujours été un point central des activités dans les sites, les trois institutions souhaitent renforcer leurs efforts dans le cadre du renforcement des capacités dans ces sites, et prévoient donc de développer et de mettre en œuvre une stratégie systématique de renforcement des compétences adaptée aux besoins spécifiques des sites appuyés.

Mission : Le coordinateur aura pour responsabilité d'évaluer les besoins en renforcement des capacités et formation dans les différents sites et d'élaborer des plans et des programmes de formation spécifiques en collaboration avec les unités de gestion des différents sites. Le coordi-

nateur devra également identifier les besoins communs aux différents sites afin de proposer une structure qui pourra être adaptée plus globalement aux autres aires protégées de la sous-région.

Responsabilités spécifiques :

1. Mener des évaluations des besoins en formation dans chaque aire protégée afin de déterminer les compétences (connaissances, aptitudes, attitudes et expériences pratiques) nécessaires au personnel de l'aire protégée et du site.
2. Identifier les leaders émergents et établir un programme de leadership qui offre une formation ciblée en résolution de problèmes, en gestion et en leadership aux chefs d'équipe actuels et futurs.
3. Développer des plans de formation pour combler les lacunes qui auront été identifiées.
4. Identifier des institutions proposant des formations adaptées, développer les curricula, organiser les formations et identifier des sources de financements ou des bourses de formation supplémentaires.
5. Coordonner et faire le suivi de la mise en œuvre du plan de formation dans les différents sites.
6. Développer un programme de suivi évaluation et définir un ensemble d'indicateur permettant d'évaluer l'impact du programme sur l'accroissement des connaissances et des capacités pour la durée du programme.
7. Appuyer les différents sites dans les besoins divers identifiés en termes de formation, incluant un appui avec les formalités administratives nécessaires.

Profil du candidat :

- Posséder au moins une maîtrise en sciences de l'éducation ou en sciences de l'environnement. L'obtention d'une thèse sera un plus.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle en Afrique (y compris en Afrique centrale).
- Au moins 5 ans d'expérience dans des travaux liés aux domaines de la conservation de la biodiversité.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le renforcement des capacités, le mentorat, la formation, et idéalement en matière de conservation ou de gestion des aires protégées.
- Maîtrise du français et de l'anglais; le lingala sera un plus.
- Maîtrise des outils informatiques tels que Microsoft Office et les logiciels de gestion de projets.
- Expérience de travail dans un contexte multiculturel avec plusieurs partenaires et parties prenantes.
- Excellentes aptitudes de communication.
- Excellentes compétences organisationnelles et de rapportage.
- Expérience en gestion/coordination de projet.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à wsccongobrazza@wcs.org ou déposer un dossier au bureau WCS (marché plateau ville - Brazzaville), WWF (bas.verhage@wwfus.org) ou APN (antoinem@africanparks.org) avant le 15 Février 2019.

DOMAINE PUBLIC

Les propriétaires de parcelles doivent désormais payer l'impôt

Dans la loi de finances 2019, le gouvernement a adopté quelques mesures fiscales exceptionnelles dans le domaine du foncier. Ce texte fait obligation à toute personne, propriétaire d'une parcelle sur le sol congolais, de commencer à payer l'impôt foncier à compter de cette année mais à des prix relativement réduits.

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a animé, le 29 janvier à Brazzaville, une conférence de presse pour sensibiliser l'opinion aux deux mesures fiscales. Pierre Mabiala a précisé que les mesures prises par le gouvernement concernaient la période allant de 2019 à 2021. Elles portent essentiellement sur les droits fonciers exceptionnels, les frais des travaux cadastraux au mètre carré sur les superficies des terres et terrains, la redevance sur les travaux d'aménagement fonciers des espaces des terres, l'amende sur l'occupation illégale du domaine de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics.

Selon la loi de finances 2019, les droits fonciers forfaitaires sont établis en six catégories. La première concerne l'impôt foncier que les propriétaires des parcelles de terrain devront désormais payer chaque année, à un prix relativement bas, sur une période de trois ans.

Le montant à payer varie d'une ville à une autre, d'un quartier à un autre

et d'une localité à une autre. Cette loi précise que chaque parcelle située dans les centres-villes, des communes de plein exercice doit payer annuellement une somme de dix mille francs CFA. De même, les propriétaires de parcelles situées dans les arrondissements non périphériques des communes de plein exercice doivent payer cinq mille francs Cfa à titre d'impôt foncier.

La même loi fait obligation à toute personne ayant une portion de terrain dans les arrondissements périphériques des communes de plein exercice de verser trois mille francs CFA par année pour s'acquitter de la taxe fiscale. Les parcelles situées dans les chefs-lieux de district sont aussi astreintes à payer cinq cents francs CFA pour la même cause et deux cents francs CFA pour celles localisées dans les villages.

Les titres fonciers aux prix réduits seront délivrés dans la même période

Le second volet de cette loi fiscale concerne les droits forfaitaires d'immatriculation obligatoire par par-

celle, dont le prix varie selon l'endroit où elle se situe.

Ainsi, pour des parcelles situées dans les centres villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le titre foncier est délivré à cinq cents mille francs CFA. Il est délivré à deux cents cinquante mille francs CFA pour des parcelles situées dans les centres villes des autres communes de plein exercice, telles que Dolisie, Nkayi, Ouesso, Owando, Mossendjo et bien d'autres. Dans les arrondissements non périphériques des communes de plein exercice de Brazzaville et Pointe-Noire, le titre foncier est délivré moyennant deux cents mille francs CFA. Le même papier se délivre à cent cinquante mille francs CFA pour des parcelles localisées dans les arrondissements non périphériques des autres communes de plein exercice.

S'agissant des parcelles situées dans les arrondissements périphériques de Brazzaville et Pointe-Noire, notamment Madibou et Djiri, pour le cas de la ville capitale, le prix du titre foncier est fixé à cent mille francs Cfa. Dans les arrondissements péri-



Pierre Mabiala répondant aux préoccupations des journalistes/Adiac

phériques des autres communes de plein exercice, par contre, le montant homologué est de cinquante mille francs CFA. Il coûte vingt mille francs CFA pour les parcelles situées dans les chefs-lieux de district et dix mille francs CFA pour celles qui sont dans les villages.

Cette campagne est exceptionnelle parce qu'elle permet à chacun d'immatriculer à ces prix, peu importe la superficie du terrain.

Pour faciliter cette opération, un guichet unique sera mis en place, regroupant les services du ministère de tutelle, ceux en charge des finances et de la justice.

S'agissant de l'immatriculation des

terres coutumières ou rurales, le propriétaire terrien ou l'acquéreur doit attribuer 10% de la valeur de ses terres ou 5% de leur superficie, conformément à la loi n°21 2018 du 23 juin fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains. « Ces droits fonciers exceptionnels s'inscrivent dans le cadre de la politique sociale du gouvernement consistant à favoriser les populations à immatriculer leurs terres et terrains, en vue d'obtenir à moindre coût, des titres fonciers, gage de la sécurisation de leurs propriétés », a indiqué Pierre Mabiala.

Firmin Oyé

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Du matériel aratoire et des intrants pour la relance des activités agricoles à Kindamba

Destinée à environ mille ménages de la population vulnérable et des déplacés ainsi qu'une vingtaine de groupements agricoles du district, dans le département du Pool, l'aide a été officiellement remise le 27 janvier par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo.

L'assistance humanitaire s'inscrit dans le cadre du relèvement de la population du district de Kindamba, après deux ans de crise sociopolitique. Ainsi, pour accomplir cette tâche, le gouvernement a bénéficié de l'apport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en ce qui concerne les semences agricoles et de la Chine pour le matériel aratoire composé, entre autres, de pelles, de houes, de brouettes et de machettes. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a, quant à lui, apporté des tentes pour des sans-abris.

En effet, grâce à ses fonds propres et des ressources mobilisées auprès d'autres bailleurs, la FAO a offert des semences et intrants agricoles d'une valeur estimée à environ seize millions FCFA. Il s'agit d'un soutien approprié apporté aux personnes déplacées qui retournent actuellement dans leurs ménages pour redémarrer les activités agricoles.

« La FAO est très heureuse d'apporter sa contribution aux efforts du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie de la population affectée à travers le rétablissement des



Antoinette Dinga-Dzondo remettant un échantillon du matériel aux bénéficiaires/Adiac

moyens de production agricole. L'approvisionnement en semences et intrants de qualité est une priorité majeure pour assurer la production et les récoltes des cultures vivrières qui auront le plus d'impact sur la sécurité alimentaire dans ce département », a indiqué le chargé de suivi-évaluation à la FAO Congo, Théchel Ekoungoulou, annonçant l'intention de cette agence onusienne de concentrer son intervention dans les districts de Mindouli, Goma Tsé-Tsé, Vindza, Kimba et Mbandza-Ndounga.

Remettant un échantillon du don aux autorités locales, la

ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a rappelé qu'il s'agissait d'une réponse à la demande de la population de Kindamba qui était considéré comme zone inaccessible. Antoinette Dinga-Dzondo a reconnu que la nature du don reçu ne couvrait pas la totalité des besoins exprimés. « Les défis sont énormes. Le relèvement veut dire donner à la population les moyens de reprendre ses activités, vivre normalement, retrouver un abri. A Kindamba, nous avons mis la priorité sur les activités purement agricoles, la prochaine mission consistera en la remise

des boutures de manioc parce que la plupart des femmes ont parlé de cette culture », a-t-elle indiqué.

Se réjouissant du retour effectif de la paix sur l'ensemble de son district, le sous-préfet de Kindamba, Jean-Marie Badila, a remercié le gouvernement pour son assistance multiple et variée même pendant la crise. D'après lui, la phase d'éternels assistés est finie. « La population du district de Kindamba veut aujourd'hui être autonome, redevenir le grenier du Pool comme par le passé. Seules les activités économiques génératrices de revenus chassent la pauvreté et consolident la paix. Cultivateur comme agriculteur, cet accompagnement est le bienvenu, ce n'est que de cette manière que nous divorcerons avec le statut peu enviable d'éternels assistés », a-t-il conclu.

Ils ont dit...

Alphonse Nzaba, cultivateur : « Nous sommes dans une période agricole, comme nous sommes le grenier du Pool, je crois que tout le monde va reprendre l'activité. A travers nos activités, nous allons nourrir nos familles et Brazzaville comme nous le faisons par le

passé ».

Romain Mantsimou, chef du secteur agricole du district de Kindamba : « J'apprécie ce geste qui s'inscrit dans le cadre de la redynamisation de l'activité agricole puisque la zone a été secourue par des événements douloureux que nous connaissons tous. Aujourd'hui, la population de Kindamba, pour se refaire, a besoin d'être assistée, les semences reçues lui permettront de reprendre les activités, surtout les maraîchers car leur activité prendra encore de l'ampleur. Je serai constamment sur le terrain pour les encadrer. »

Notons que selon le dernier recensement général de l'agriculture 2017, le département du Pool figure parmi les grands bassins de production agricole du Congo, à côté de la Bouenza, du Niari et des Plateaux. Couvrant 124 000 ha de terres exploitées, le Pool compte environ 45 136 ménages, soit 79 907 actifs agricoles et le district de Kindamba était l'un des maillons essentiels pour le positionnement du département comme principal grenier du Congo. Ceci grâce à son activité bovine et ses rizières.

Parfait Wilfried Douniama

CNSS

Le budget 2019 s'élève à plus de 60 milliards FCFA

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), réuni le 29 janvier à Brazzaville, a adopté le budget de l'année en cours à la somme de soixante-neuf milliards six cent deux millions cinq cent quarante mille huit cent trente francs CFA, à l'issue des travaux des sessions bilancielle.

Le budget arrêté en recettes et en dépenses est en baisse comparativement à celui de l'année dernière qui était à 72 489 117 000 FCFA, explique le compte rendu des travaux lu par l'inspecteur général de la CNSS, Claude Isidore Miéré.

Le conseil a adopté également le plan d'actions 2019, axé sur trois axes prioritaires : le renforcement de la gouvernance dont l'objectif principal est d'améliorer la gestion de la structure tout en maîtrisant les effets de la crise économique et financière, l'optimisation du dispositif du recouvrement par l'intensification des actions aux fins d'accroître les revenus de la caisse ainsi que la promotion de la sécurité sociale pour garantir une assurance à la population active non encore couverte.

A cette occasion, plusieurs délibérations ont été prises parmi lesquelles celle demandant au gouvernement l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la CNSS et son implication dans le recouvrement des arriérés de cotisations sociales et le paiement des encours de cotisations des entreprises d'Etat, de l'Etat-employeur et ses démembrements.



Christian Barros président les travaux

D'autres délibérations portent sur l'adoption du procès-verbal de la session bilancielle de janvier 2017, l'adoption des états financiers 2015 et 2016, l'acte du rapport de gestion exercice 2016 au titre de la session budgétaire, etc.

Notons que le conseil a été dirigé par Christian Barros. Les travaux ont porté sur la session bilancielle et budgétaire. L'ordre du jour a porté sur l'examen et adoption du procès-ver-

bal de la session budgétaire de 2018, l'examen et adoption du rapport d'activité, l'examen et adoption du plan d'action ainsi que le compte rendu de la septième session de la commission de recours gracieux ainsi que les divers.

A l'examen du compte rendu de la commission de recours gracieux sur les deux cent quatre-vingt-dix-sept requêtes, le conseil a expliqué que deux cent soixante-seize d'entre elles

ont été rejetées, dix ont été mises en instance pour complément d'information, onze ont été déclarées recevables.

Le conseil a, par ailleurs, été informé de plusieurs points dont les recouvrements par la CNSS de la taxe unique prévue par la loi des finances 2019, le bilan de l'application de la délibération sur la non-prise en compte des dossiers des employeurs qui ne paient pas les cotisations et bien d'autres.

La session bilancielle a porté sur l'examen et adoption du procès-verbal de la session bilancielle 2017, l'examen et adoption des états financiers 2015, l'examen du rapport de gestion 2016, l'examen et adoption des états financiers 2016. De l'examen et adoption des états financiers 2015, il ressort que l'exercice de cette année-là a dégagé une somme de 228 091 634 956 FCFA. Cette somme a été répartie par branche de gestion comme suit : prestations familiales 25 867 745 190 FCFA, accidents du travail et maladies professionnelles 418 115 761 8 FCFA et la pension de vieillesse, d'invalidité et de décès à 271 402 996 94 FCFA.

En ce qui concerne l'examen et adoption des états financiers 2016 de la CNSS, l'exercice clos en décembre dégage un résultat négatif de 3 693 230 700 F CFA.

Le président du conseil, Christian Barros, a indiqué dans son mot de clôture que la réalisation de ce budget s'appuiera sur l'intensification des actions de recouvrement ainsi que sur des actions d'identification et d'immatriculation des catégories socio-professionnelles non encore couvertes.

Lydie Gisèle Oko

INTERVIEW

Michel Diafouka : « Quand on a l'honneur d'être un entrepreneur congolais à l'étranger, on investit dans son pays »

Installé en France depuis des décennies, le patron de Scop'Services, une société spécialisée dans l'affrètement ainsi que les transports aérien et maritime, confie aux Dépêches de Brazzaville sa feuille de route à réaliser pour la diaspora dans le pays d'accueil et au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous exercez dans le domaine de l'affrètement et l'organisation des transports aérien et maritime depuis plusieurs années. Comment expliquez-vous que peu de Congolais vous connaissent ?

Michel Diafouka (M.D.) : Deux raisons à cela. D'abord, de nature discrète, je n'ai jamais été tenté par le battage médiatique. Ensuite, je travaille davantage avec les sociétés qu'avec les particuliers. Mais depuis quelque temps, je fais des « groupages », surtout à destination du Congo. D'autant que j'ai ouvert récemment une agence à Brazzaville, au 2 bis de la rue Léfini, vers le rond-point de Mougali, où les clients peuvent réceptionner ou faire partir leurs colis. Ce qui me faisait défaut par le passé.

L.D.B. : C'est très important pour vous d'avoir une base au Congo ?

M.D. : Évidemment ! Sans une structure locale sur laquelle s'appuyer, il est difficile de pouvoir réaliser des affaires au pays.

Pour m'investir davantage dans le pays qui m'a vu naître, j'avais besoin d'une assise, d'une adresse. Quand on a la chance ou l'honneur d'être entrepreneur, en France par exemple, on se doit d'investir aussi au Congo : c'est une nécessité, un devoir ! J'ai une société en France qui ne marche pas mal : je dois, en conséquence, être l'un des premiers à aider les miens. Cette aide consiste à la création d'emplois. Si tout entrepreneur congolais de l'étranger - et Dieu sait combien ils sont nombreux -, n'ouvre, ne serait-ce qu'une succursale de son entreprise au pays, il aura contribué à aider les siens.

L.D.B. : Quid des tracasseries administratives et autres obstacles pour obtenir le droit d'exercer ?

M.D. : C'est vrai que des haies épineuses s'élèvent souvent devant les Congolais qui souhaitent monter des structures. Les diasporas ouest-africaines, avec lesquelles je travaille, rencontrent des problèmes quasiment similaires. Mais elles relèvent le défi et tentent malgré tout. Je suis ad-

miratif devant le volume des produits à destination de leurs pays.

Elles considèrent qu'une diaspora, indépendamment d'être po-



litique, c'est son droit, doit être aussi économique, sociale ; une sorte de vecteur de construction, en somme.

L.D.B. : Est-ce pour cette raison que votre société casse les prix, quand il s'agit d'affréter des dons, par exemple ?

M.D. : Je casse, en effet, les prix quand des particuliers ou associations viennent me voir pour les dons qu'ils destinent à des personnes sinistrées, par exemple. Si les colis sont moins volumineux - certains clients m'apportent des sacs de deux kilos et je ne peux me permettre de les refuser -, je procède par « groupage » et j'envoie par Air France.

L.D.B. : Vous faites aussi de l'import. Cela se passe de quelle manière ?

M.D. : Effectivement, je reçois des colis venant d'Afrique. Comme je traite directement avec les douanes, cela me facilite la tâche, même pour les produits comestibles destinés au petit commerce.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

NIGERIA

L'opposition juge anticonstitutionnelle la suspension de Walter Annoghen

Le principal adversaire du pouvoir, Atiku Abubakar, a désapprouvé, le 28 janvier, la décision du chef d'Etat, Muhammadu Buhari, de suspendre le président de la Cour suprême, à quelques semaines du scrutin présidentiel.

Le chef de l'Etat nigérian a suspendu, le 25 janvier, Walter Onnoghen et nommé à sa place comme président de la Cour suprême et plus haut magistrat du Nigeria un juge originaire du nord du pays, comme lui.

Walter Onnoghen est poursuivi devant le tribunal du code de conduite, une juridiction créée spécialement pour juger les questions éthiques. Il est accusé de ne pas avoir déclaré plusieurs comptes bancaires en dollars, euros et livres sterling.

L'Union européenne (UE), les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont exprimé le 26 janvier leur préoccupation. Cette mesure a provoqué des critiques tant au Nigeria qu'à l'étranger à l'égard du président, auquel il est reproché d'avoir violé la Constitution et de tenter de manipuler l'appareil judiciaire.

Atiku Abubakar, l'un des principaux adversaires à la présidentielle de Muhammadu Buhari, qui brigue un nouveau mandat, a estimé, le 28 janvier, que la suspen-

sion du juge Walter Onnoghen était « illégale » et représentait « une violation manifeste de la Constitution et une attaque frontale contre (la) démocratie ».

« La manière dont nous allons réagir à ce défi dans les prochains jours déterminera l'avenir de notre démocratie », a-t-il ajouté, quelques jours après avoir qualifié la décision du chef d'Etat, un ancien général putschiste, d'« acte éhonté de dictature ».

La Constitution nigériane prévoit, en effet, que le président ne peut renvoyer le plus haut magistrat du pays qu'avec l'approbation des deux tiers des sénateurs. Dans ce cas, Walter Onnoghen n'a pas été renvoyé mais « suspendu ».

Le gouvernement nigérian s'est défendu de chercher à interférer dans les élections présidentielle et législatives du 16 février.

« Le président de la Cour suprême n'est pas chargé de l'élection. Il n'est pas non plus le premier arbitre des plaintes électorales », a expliqué Garba

Shehu, le porte-parole du président Muhammadu Buhari.

« Lui-même et la Cour suprême n'interviendront à titre d'arbitre final qu'à la fin du processus d'appel (...). Il est illogique de lier le CJN (Chief justice of Nigeria) aux élections de cette façon, à moins de supposer que des plaintes seront déposées et qu'elles iront jusqu'à la Cour suprême », a-t-il ajouté.

L'UE, la Grande Bretagne et les Etats-Unis accusés d'ingérence

Dans une première réaction, le porte-parole présidentiel avait accusé l'UE, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis - qui doivent envoyer des observateurs électoraux - d'ingérence dans les affaires intérieures du Nigeria. Selon lui, la position du juge Onnoghen était « intenable » et le président Buhari a été contraint de le suspendre car, le magistrat avait refusé de se retirer sur une base volontaire.

Mais des centaines d'avocats ont

manifesté le même jour devant le siège à Abuja de l'Association des magistrats nigériens, au moment où ses responsables se réunissaient pour discuter de l'affaire qui fait grand bruit et pourrait être un tournant dans cette campagne électorale, plutôt timide jusqu'à présent.

L'association des magistrats a qualifié la suspension du président de la Cour suprême de « tentative de coup d'Etat contre l'appareil judiciaire ». « La Constitution doit être respectée. Le président Buhari doit revenir sur cet acte illégal », a déclaré un des manifestants, Oseghale Obaga.

Les élections de février s'annoncent très disputées entre le président sortant, candidat du Congrès des progressistes et le principal mouvement de l'opposition, le Parti populaire démocratique, représenté par Atiku Abubakar, un ancien vice-président. L'ancien général Muhammadu Buhari avait été élu en 2015 sur la promesse d'éradiquer la

corruption, ce « cancer » qui gangrène le premier producteur de pétrole du continent. Mais, ses détracteurs l'accusent de mener une chasse aux sorcières et ne viser que ses opposants politiques. Le centre de recherche en sciences politiques basé à Lagos, SBM intelligence, a rappelé que la dernière fois qu'un président de la Cour suprême avait été démis de ses fonctions remontait à 1975, lors du coup d'Etat militaire de Murtala Muhammad. « Les motivations de cette suspension sont totalement politiques et indiquent que le président veut exercer une influence sur l'appareil judiciaire » qui devra déterminer le vainqueur des élections en cas de litiges, a souligné ce centre dans une analyse. Cette décision devrait avoir de lourdes conséquences sur les suspicions de violation d'Etat de droit mais aussi sur l'incertitude politique et économique qui en découle, selon les experts nigériens.

Nestor N'Gampoula et AFP

AFRIQUE

Le marché des armes devrait croître de 50% d'ici à 2024

L'information a été donnée par Stéphane Konan, directeur du ShieldAfrica, lors du cinquième salon professionnel de la défense tenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

La croissance enregistrée par le secteur de l'armement devrait être motivée par l'apparition de nouvelles menaces de plus en plus grandes en Afrique. « C'est le continent qui a subi le plus d'attaques terroristes en 2017 et les menaces pour l'environnement augmentent, comme le braconnage et la pêche illégale... Donc, le besoin de matériel de défense et de sécurité augmente » à cet effet, a déclaré Stéphane Konan.

S'appuyant sur les chiffres

de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, l'analyste a également rappelé que le marché africain de l'armement reste marginal par rapport au marché mondial, citant un chiffre de 42,6 milliards de dollars sur 1 731 milliards en 2017.

Le ShieldAfrica se présente comme le salon leader du continent africain répondant aux besoins en sécurité et défense et réservé aux professionnels. Il a attiré, en Côte d'Ivoire, des milliers d'expo-

sants venus d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie autour du thème « La protection et le contrôle des frontières ».

Pour rappel, l'événement ShieldAfrica regroupe, depuis 2013, plusieurs leaders mondiaux de l'industrie de l'armement en Afrique, lors d'un salon commercial se déroulant sur plusieurs jours. Cette année, l'événement a enregistré un taux de participation quatre fois plus élevé que lors du premier salon avec cent treize exposants de vingt-neuf pays ainsi que cinquante délégations officielles représentées à Abidjan.

Josiane Mambou Loukoula

Moscou dévoile le nombre de contrats d'armement signés avec le continent

Les entreprises russes en charge de la production des armes prévoient de réaliser d'importants projets avec les pays africains en 2019, selon l'agence russe d'exportations d'armes Rosoboronexport, présente au salon international de la sécurité et de la défense Shield Africa 2019, tenu du 22 au 24 janvier.

L'agence s'attend à une commande importante de véhicules blindés de transport de troupes BTR-80A et BTR-82A, de véhicules de combat d'infanterie blindés Tigre, les hélicoptères Mi-35 et Mi-17.

Les sociétés russes proposent également un vaste éventail de

moyens de surveillance et de contrôle, dont des drones et des stations radar. « Nous connaissons bien les besoins de nos partenaires et nous apprécions leur volonté de faire de l'Afrique un territoire sûr. Je suis persuadé que les équipements testés dans des conditions de combat réelles

correspondent à 100% à ces objectifs », a déclaré le directeur général de Rosoboronexport, Alexandre Mikheiev.

La ville russe de Sotchi (mer Noire) va accueillir, en octobre prochain, le premier forum économique russo-africain qui réunira des chefs d'Etat ainsi que des représentants du monde des affaires russes et africains. Les Etats-Unis exhortent l'Asie et l'Afrique à renoncer à l'achat d'armes russes.

Noël N'dong

CRISE MIGRATOIRE

Tripoli s'engage à améliorer la situation des migrants

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, a affirmé, le 28 janvier, que son gouvernement faisait « tout son possible » pour améliorer la situation humanitaire dans ses camps de migrants, régulièrement critiquée par la communauté internationale.

« Nous faisons tout notre possible dans le cadre des moyens économiques et sécuritaires qui sont les nôtres. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties, que ce soit à l'échelle internationale ou à l'échelle libyenne », a-t-il déclaré, à l'occasion d'une visite officielle à Vienne, en Autriche, où il a rencontré le chancelier Sebastian Kurz et le président Alexander Van der Bellen, alors que de vastes pans du territoire libyen échappent au contrôle de son administration.

La Libye est régulièrement critiquée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et par des ONG pour les conditions humanitaires qui règnent dans les camps où sont placés les migrants interceptés en mer alors qu'ils tentaient de gagner l'Europe. « Bien sûr que la situation n'est pas idéale dans ces camps, qu'il y a beaucoup de défis, beaucoup de problèmes. Mais il faut garder à l'esprit qu'il y a plus de huit cent mille migrants illégaux en Libye mais, pas plus de vingt mille dans des camps », a souligné le Premier ministre, estimant que « le problème doit être pris

à la racine en renforçant la coopération avec les pays d'origine » de ces migrants, via notamment des accords de retour.

Sebastian Kurz, un tenant de la ligne dure sur l'immigration, a assuré que l'Autriche soutiendrait la Libye afin qu'elle ne soit « plus un pays de transit » pour les migrants. « Nous avons un intérêt fondamental à ce que la sécurité, la stabilité et le développement de la Libye soient assurés », a-t-il souligné, avant d'insister sur la nécessité de lutter contre l'organisation Etat islamique et contre les trafiquants d'êtres humains. Cependant, le chancelier autrichien a exprimé sa « profonde gratitude » pour le travail des gardes-côtes libyens « qui ont réussi à sauver vingt mille personnes (en mer) et à les ramener » en Libye.

Van der Bellen a estimé que « dans les conditions actuelles, les réfugiés ne devraient pas être envoyés (dans de tels camps), précisant : « ce n'est que mon opinion personnelle ».

Des critiques européennes envers la Libye en matière migratoire jugées « inacceptables » par Fayez al-Sarraj qui appelle à l'aide.

J.M.L.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU RDPS À L'OCCASION DES VOEUX DE NOUVEL AN 2019

- Camarades membres de la Coordination nationale ;
- Mesdames et messieurs les représentants des partis politiques ;
- Messieurs les parlementaires et conseillers locaux du RDPS ;
- Camarades membres du Bureau politique ;
- Camarades membres du Comité directeur ;
- Camarades premiers secrétaires des fédérations ;
- Camarades responsables du parti de la JRDPS et RFD ;
- Militants, militants et sympathisants du RDPS ;
- Mesdames et messieurs.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter, au nom de la Coordination nationale du Bureau politique et en mon nom propre, une chaleureuse bienvenue à Brazzaville pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui, cette année, se tient au siège national du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social.

Je ne saurais commencer mon propos sans rendre hommage à tous nos proches et particulièrement à nos camarades qui nous ont quittés en 2018 et m'incliner devant leurs mémoires.

C'est donc en pensant à eux que je vous demande respectueusement de vous lever afin d'observer solennellement une minute de silence en leurs mémoires.

Je vous remercie.

Je voudrais, au nom de la Coordination, vous adresser nos sincères remerciements pour avoir bien voulu prendre part à cette cérémonie.

Je salue particulièrement nos distingués invités, responsables des partis politiques frères et amis qui nous ont fait l'amitié et l'honneur d'être avec nous aujourd'hui.

Leur présence parmi nous est un motif de réconfort et de solidarité. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre sympathie.

Mes chers camarades,

Le RDPS, notre outil de lutte politique créé le 19 octobre 1990 par le feu président Jean Pierre Thystère Tchicaya, avec certains de ses camarades à qui je rends hommage, a totalisé 28 ans d'existence en 2018. En vingt-huit ans de lutte politique, le RDPS a connu de véritables crises qui, au lieu de le faire sombrer, lui ont forgé une certaine résilience.

Résilience est bien le mot qui convient car, après tous ces soubresauts, le RDPS, le parti de la colombe, est bel et bien là, au côté des autres forces de la majorité présidentielle pour accompagner activement le chef de l'Etat dans le processus de développement de notre pays.

Si la cérémonie de ce jour perpétue les traditions qui nourrissent la fraternité et la camaraderie au sein de notre parti, elle permet aussi de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir.

L'année 2018 a été marquée, sur le plan international, par une crise économique persistante et majeure qui a impacté de façon négative tous les indicateurs macroéconomiques de nos États, particulièrement les pays producteurs de pétrole.

Les conflits géopolitiques dans le monde, la problématique du changement climatique, la persistance du danger terroriste, les guerres commerciales qui opposent les grandes puissances et les transitions démocratiques difficiles dans certains pays, sont des facteurs anxigènes qui perturbent la sérénité de nos compatriotes à un moment où les informations véhiculées via les réseaux sociaux sont de moins en moins fiables.

S'agissant de la problématique du changement climatique,



notre pays, avant-gardiste en matière de préservation de l'environnement, sous le leadership de son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, continue d'œuvrer à la sauvegarde des écosystèmes et de la biodiversité.

Le RDPS, par ma voix, félicite et encourage le chef de l'Etat dans son constant combat en faveur du développement durable.

Au niveau national, les répercussions du contexte économique mondial, particulièrement les fluctuations des cours des matières premières, ont généré des difficultés que vivent au quotidien nos compatriotes à l'instar des autres pays de la sous-région.

Notre parti, le RDPS, parti de la majorité présidentielle, par sa participation au gouvernement, accompagne activement le président de la République, dans la mise en œuvre de son projet de société, La marche vers le développement.

Le gouvernement s'attelle donc à répondre aux préoccupations urgentes des Congolais et travaille d'arrache-pied à la mise en pratique de solutions efficaces devant permettre de sortir notre pays des difficultés du moment.

C'est ici l'occasion de saluer les efforts remarquables que ne cesse de déployer son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, pour la consolidation de la démocratie dans notre pays et l'amélioration de l'éthique et de la gouvernance à travers, notamment :

- Le retour effectif de la paix dans le département du Pool qui, pour ne citer que cet événement majeur, a permis la reprise du trafic ferroviaire ;
- La réorganisation de l'appareil judiciaire, gage indéniable de l'affirmation de l'Etat de droit en République du Congo ;
- Et la mise en place effective des institutions constitutionnelles.

Mes chers camarades,

Je ne reviendrais pas sur la brillante allocution du secrétaire général du RDPS. Je joins ma voix à la sienne pour féliciter, au nom de la coordination du Bureau politique et en mon nom propre, les fédérations et les organisations spécialisées pour le travail réalisé.

Tout observateur ayant suivi l'itinéraire de notre parti depuis 2015 et, maîtrisant les statuts et règlement qui organisent notre rassemblement, peut affirmer, sans risque de se tromper, que le RDPS se porte relativement bien, nonobstant quelques faiblesses que nous devons impérativement corriger ensemble.

Aujourd'hui, deuxième force politique de la majorité présidentielle en termes de poids électoral, soucieux de demeurer une force de proposition au sein de cette majorité, le RDPS se propose de poursuivre la formation de ses militants et de continuer à œuvrer pour un meilleur ancrage sur le territoire national.

Pour se faire, dès le premier trimestre 2019, une grande campagne de restructuration du parti et de ses organisations spécialisées va être lancée.

Suivront un séminaire de formation politique à l'attention des cadres et dirigeants nationaux du RDPS et un autre plus ciblé, permettant de répondre aux besoins des animateurs des structures intermédiaires et de base du parti, et ses organisations spécialisées seront organisées.

Bien entendu, la campagne d'adhésion reste une activité permanente et doit se poursuivre avec plus de vigueur.

Nous savons tous que les difficultés de financement de notre parti sont réelles et retardent la mise en œuvre de certains projets, notamment la délivrance des cartes d'adhésion à nos camarades.

Oui, j'entends la base qui, légitimement, s'impatiente. Des efforts importants seront mis en œuvre cette année pour répondre à ce besoin.

Dès à présent, une commission de réflexion a été mise en place au niveau de la coordination du Bureau politique et devra fournir un rapport dans les plus brefs délais, proposant des solutions sur les modes de financement de notre parti, conformément aux textes en vigueur.

En plus de ses piliers fondamentaux et au-delà des sessions ordinaires du Bureau politique et du Comité directeur qui devront se tenir conformément à nos statuts, deux grands événements s'imposeront à nous à l'horizon 2020. Il s'agit de la tenue du deuxième congrès ordinaire de notre parti et la célébration, la même année, du 30e anniversaire du RDPS.

D'ores et déjà, nous devons anticiper et des dispositions vont être prises pour éviter toute improvisation.

Nous nous activerons aussi, en 2019, à consolider le partenariat PCT-RDPS pour permettre encore plus de cohérence et de synergie entre nos formations politiques afin de relever les défis majeurs qui s'imposent à nous.

Pour terminer mon propos, je vous remercie pour vos vœux et vous souhaite en retour, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles respectives, une bonne et heureuse année 2019 que je place sous le signe de la rigueur et de l'éthique au travail.

Vive le RDPS.
Vive la paix et l'unité nationale.
Vive la République du Congo.

Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2019

Le président du RDPS,

Jean-Marc Thystère Tchicaya

AFRIQUE CENTRALE

Une rencontre pour améliorer le secteur financier

Des experts de la finance se réunissent, les 29 et 30 janvier à Libreville, au Gabon, en vue d'accélérer le développement et l'intégration du secteur financier en Afrique centrale.

La rencontre de Libreville permettra d'explorer des thématiques comme l'inclusion financière digitale, le rôle des marchés de capitaux et investisseurs institutionnels, l'intégration financière régionale, la finance verte et d'autres instruments financiers innovants. Ce rendez-vous semble charrier d'immenses attentes. Il s'agira pour les représentants de ministères des Finances et de banques centrales, fonctionnaires des commissions de la Cémac, de la BDEAC, de la Cosumaf, du Gimac, de la Cima, de la Cipres, de l'Ohada

et du Gabac, professionnels et régulateurs du secteur financier ainsi que des acteurs du secteur privé de plancher sur des contraintes et obstacles empêchant le secteur financier régional de jouer pleinement son rôle de catalyseur de la croissance et d'appui aux objectifs de développement économique et social.

« Ces échanges sont d'autant plus importants pour la Banque africaine de développement que les recommandations et actions prioritaires qui en découleront permettront à l'institution d'élaborer

sa prochaine stratégie 2020-2025, en soutien au développement du secteur financier africain », a fait savoir Arnaud Floris de Making finance work for africa (MFW4A), l'un des organisateurs de l'évènement. Selon son institution, le secteur financier peut être considéré comme l'un des moteurs des performances économiques d'un pays ou d'une région, dans la mesure où il occupe une position centrale et cruciale dans la mobilisation et l'allocation des ressources en capital aux secteurs de l'économie réelle. Par conséquent,

les politiques de développement du secteur financier devraient être une composante essentielle de l'agenda de transformation économique de l'Afrique et de la réalisation des priorités stratégiques "Top 5" de la BAD.

La rencontre organisée par MFW4A et la BAD constitue la troisième édition d'une série d'évènements régionaux. Elle se tient après celles de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en septembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et de l'Afrique de l'Est

et australe, organisée à Nairobi, au Kenya, en octobre de la même année.

« Cette série de dialogues régionaux offre un cadre idéal d'échanges aux institutions financières domestiques et aux institutions de financement du développement afin de mieux comprendre leurs besoins, les changements structurels au sein de l'écosystème financier et d'ajuster par conséquent leurs stratégies d'investissement sur le continent », a indiqué Arnaud Floris.

Josiane Mambou Loukoula

CONFLITS ARMÉS

La situation nutritionnelle s'est aggravée dans cinq pays

L'Afghanistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et le Yémen sont touchés par une faim provoquée par les conflits, indique un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), rendu public le 28 janvier.

Le texte souligne que la situation dans les huit endroits du monde où l'on recense le plus grand nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire montre que le lien entre conflit et faim demeure trop persistant et mortel. A la différence des Etats où la sous-nutrition s'est aggravée, quelques améliorations ont été enregistrées en Somalie, en Syrie et dans le Bassin du Lac Tchad grâce à un meilleur contexte sécuritaire, note le rapport.

D'après les auteurs de l'analyse, au total, près de cinquante-six millions de personnes à travers ces huit zones de conflit ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et d'assistance afin de soutenir leurs moyens d'existence. Les actes de violence contre le personnel humanitaire sont en hausse, parfois forçant les organisations à suspendre leurs opérations et à priver la population vulnérable d'une aide précieuse, selon le document. En 2018, des travailleurs humanitaires et leurs établissements ont été la cible d'attaques dans tous les pays couverts par l'étude. Pour José Graziano da Silva, le directeur général de la FAO, « ce rapport démontre clairement l'impact des violences armées sur les vies et les moyens d'existence de millions d'hommes, de femmes, de garçons et de filles piégés au milieu des conflits ». Dans le même texte, il dénonce « des niveaux de faim inacceptables au XXI^e siècle ». « Nous devons améliorer et faciliter l'accès aux zones de conflit de manière à pouvoir atteindre davantage de civils qui ont besoin de notre aide. Mais ce dont le monde a besoin, c'est de mettre un terme aux guerres », estime de son côté David Beasley, directeur du PAM.

Le document prévient qu'une détérioration importante de la sécurité alimentaire lors de la saison creuse cette année -juin à août 2019

« Nous devons améliorer et faciliter l'accès aux zones de conflit de manière à pouvoir atteindre davantage de civils qui ont besoin de notre aide. Mais ce dont le monde a besoin, c'est de mettre un terme aux guerres »

- est attendue dans le Bassin du Lac Tchad, dont le nord-est du Nigeria, les régions du lac Tchad et de Diffa au Niger, où les militants de Boko Haram sont actifs. Et trois millions de personnes devraient être confrontées à une situation d'insécurité alimentaire aiguë, précise-t-on.

Notons que la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU condamne sans ambiguïté la famine comme arme de guerre. Elle appelle toutes les parties d'un conflit armé à respecter leurs obligations dans le cadre du droit international humanitaire afin de minimiser les impacts des actions militaires sur les civils, y compris la production et la distribution alimentaires, et de permettre aux humanitaires d'accéder en toute sécurité et de manière opportune aux civils nécessitant de la nourriture et une aide médicale.

Nestor N'Gampoula

FAO

Catherine Geslain-Lanéelle envisage de promouvoir une agriculture adaptée au changement climatique

La Française Catherine Geslain-Lanéelle souhaite faire de l'agence onusienne « la maison de tout le monde » et promouvoir l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, a-t-elle indiqué le 29 janvier, à Washington.

En campagne aux Etats-Unis, où elle cherche le soutien du gouvernement de ce pays, « très généreux et très actif à la FAO », Catherine Geslain-Lanéelle espère être la « première femme » à diriger l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette spécialiste des systèmes agricoles et alimentaires mondiaux est on ne peut plus optimiste à ce sujet alors que l'élection à la succession de l'actuel directeur général de l'agence onusienne, le Brésilien Jose Graziano da Silva, se tiendra en juin. L'appel aux candidatures se clôt fin février. Outre Geslain-Lanéelle, l'Inde, la Chine et le Cameroun entendent présenter également leurs candidats, y compris certainement la Géorgie.

Devant le fait que la situation nutritionnelle « s'est dégradée depuis trois ans » dans le monde avec huit cent vingt et un millions de personnes qui en souffrent, la candidate de l'Union européenne (UE) à la tête de la FAO se propose, une fois élue, de mettre en avant « un projet qui rassemble ». Une de ses priorités sera de promouvoir « une agriculture qui s'adapte au changement climatique, où les cycles végétatifs sont modifiés, parfois raccourcis, avec de plus en plus d'événements extrêmes », a-t-elle précisé.

Catherine Geslain-Lanéelle a, par ailleurs, dit réaliser le fait que la demande de protéines animales et végétales pour l'alimentation humaine va augmenter avec l'émergence d'une classe moyenne plus nombreuse sur la planète. « Il faut aussi faire évoluer nos systèmes de produc-



tion animale, d'élevage pour les rendre plus durables et réduire leur impact sur le changement climatique et les ressources naturelles », a-t-elle souligné.

En ce qui concerne d'autres priorités, Geslain-Lanéelle entend soutenir les besoins d'investissements dans l'agriculture, la pêche et les forêts dans le monde, qui sont évalués à dix-sept milliards

« Il faut qu'une partie de ces jeunes trouvent un emploi en milieu rural (...), sinon on va être confronté à des migrations importantes, des exodes des campagnes vers les villes »

de dollars supplémentaires chaque année, pour atteindre les objectifs de réduction de la faim d'ici à 2030. Ces investissements, a-t-elle relevé, « doivent aider également à réduire les pertes, alors que 30% de la production agricole sont perdus dans la chaîne de transformation, des transports... ». Les mêmes investissements devraient aussi soutenir la création d'emplois en milieu rural car, « sur le continent africain, des centaines de millions de jeunes vont arriver sur le marché du travail d'ici à 2050 ».

« Il faut qu'une partie de ces jeunes trouvent un emploi en milieu rural (...), sinon on va être confronté à des migrations importantes, des exodes des campagnes vers les villes », a souligné Geslain-Lanéelle. Pour conclure, elle a dit que la FAO pourrait obtenir des concours de la part de la Banque mondiale et de son projet de fonds de deux cents milliards de dollars, que l'institution de développement veut consacrer sur cinq ans à des mesures visant à remédier au changement climatique.

N.N'G.

LIVRE

Gilfery Ngamboulou signe « Les briseurs de rêves dans le boxing day »

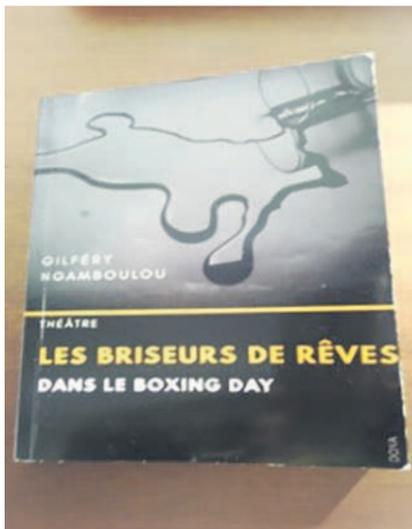
La pièce de théâtre de cent six pages, parue en novembre 2018 aux Editions la Doxa, est divisée en trois actes et huit scènes. Elle met en exergue quatre personnages.

L'auteur relate l'histoire de Dipanda Martial, alias Poupy B, un soldat déserteur ; du colonel Victor Madok, surnommé Mal-à-l'aise ; du lieutenant Claudel Apocadero puis du sergent et prisonnier Carabine Gozard.

Furieux et frustré face aux injustices subies, Dipanda Martial déplore le non paiement de ses services rendus à l'Etat. « J'ai risqué ma vie au nom de ce pays pour sauver les vies humaines, j'ai contribué à garantir la paix partout où je suis passé mais, en rentrant au bercail, tous mes amis ont été promus au grade supérieur sauf moi », regrette-t-il.

Aussi se retrouve-t-il à vociférer dans une zone résidentielle, dérangeant les habitants de ce quartier. « Je vis comme un étranger dans mon propre pays, tout ce temps perdu dans les casernes, les camps

d'entraînement, les champs de bataille au risque et péril de ma vie... A quoi donc ont servi mes études ? Ah peut-être pour grossir les rangs des chômeurs qui ne touchent aucune allocation dans ce pays. Je croupis aujourd'hui dans la pire des misères, je suis devenu un SDF, pendant que les moins que rien se la coulent douce dans de somptueuses villas mal acquises, les gens qui règnent en maîtres absolus dans ce pays ont quoi de plus que les autres ? Je vous emmerde tous, bande de fossoyeurs, de fêtards, de manipulateurs, de jouisseurs, de profiteurs, de voleurs de deniers publics, de courtisans, de flatteurs, de déterreurs, des prêcheurs de division, de haine. Vous n'avez aucun scrupule ; vous ne respectez ni femmes



ni handicapés, ni les autochtones ni personne. Vous êtes les partisans de la main noire. Vous vous comportez comme si vous étiez au-dessus des lois. Heureusement que le pouvoir, l'argent, l'or, le diamant et tout le reste ne suffisent pas pour échapper à la mort car, c'est notre dénominateur commun à tous. », pages 17 et 18.

Le colonel Victor Madok, partisan d'un système politique en place, inter-

dit Dipanda de faire du bruit. « Arrêtez d'emmerder les gens, vous êtes dans un quartier résidentiel, le silence est de rigueur », intime-t-il l'ordre. « Allez voir ailleurs bordel », réplique Dipanda. « Connaissez-vous celui à qui vous parlez ? », menace-t-il le colonel.

Une discussion s'enchaîne, le colonel Victor Madok lui pointe l'arme, une bagarre éclate et la balle part, l'effleure au bras gauche, il est touché. Le lieutenant Apocadero vient à son secours, pointe l'arme au soldat Dipanda et dit : « Je peux vous tuer de suite, il n'y aura aucun procès, parce que je fais partie du pouvoir en place. Obéissez et vous serez peut-être sauvé, qui sait ! ». « Je le veux vivant, il faut le mettre hors d'état de nuire. Il m'a humilié devant les gens de ce quartier. Ce cochon récalcitrant doit être sévèrement puni. C'est un rebelle qui se promène librement dans la ville », ordonne le colonel.

Dipanda est arrêté, mis en prison. Ce soldat était recherché. On lui propose de choisir entre collaborer en acceptant une mission militaire à haut risque et être exécuté.

Il rejoint le sergent Carabine Gozard en geôle. Mis aux arrêts, jugé et condamné pour coups et blessures volontaires contre sa femme qui lui mentait. Cette dernière entretenait son concubin avec l'argent de son mari. Le mari purge une peine de dix ans d'emprisonnement ferme. Page 54

Dans cette pièce, l'auteur parle aux bourreaux et aux victimes. Ce texte a été créé le 16 décembre 2016 lors de la treizième édition du festival international Mantsina sur scène à Brazzaville, avec une mise en scène de l'auteur, avant d'être édité en novembre 2018.

Qui est Gilfery Ngamboulou ?

Comédien, metteur en scène, auteur et directeur artistique du théâtre des Sans voix, Gilfery Ngamboulou vit et travaille à Brazzaville. Ancien vice-président d'Artériel Network du Congo, cofondateur du Cercle des auteurs dramatiques de Brazzaville, secrétaire général du Cartel du théâtre congolais, il a plusieurs pièces de théâtre. Gilfery Ngamboulou est diplômé en sciences économiques.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

«Un temps pour toute chose, mémoires d'un enfant de la rue» présenté au public

Le roman du jeune auteur et éditeur congolais, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, paru aux éditions Renaissance africaine à Paris, en 2018, a été au cœur d'une discussion entre lui, les écrivains et les amoureux du livre, le 24 janvier à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Le troisième livre d'Exaucé Elvin Ngaba Nsilou est une fiction autobiographique dans laquelle il décrit le destin surprenant d'Elvis, un garçon de 12 ans, devenu enfant de la rue, qui va expérimenter la fameuse phrase biblique « Il y a un temps pour toute chose ».

Décortiquant tour à tour cet ouvrage de deux cent vingt pages, structuré en vingt chapitres, les spécialistes de lettres, Jessy Loemba et Winner Dimixson Perfection, ont mis en lumière les différents thèmes sociétaux qu'aborde l'auteur. En effet, ce livre plaide la situation des enfants devenus une proie de la rue suite aux séparations parentales, aux fausses accusations de sorcellerie, au mensonge, à l'injustice et autres. Ces critiques ont aussi rappelé le droit de protection de l'enfant, la valeur de l'amour et du pardon, tout en signifiant la force du destin tel que subi par le personnage principal de cette œuvre.

Par ailleurs, Jessy Loemba et Winner n'ont pas manqué de féliciter l'auteur pour son travail ardu et lui ont rappelé quelques exigences littéraires. S'adressant au public, le romancier a souligné que son œuvre s'inscrivait dans une démarche de conscientisation qui vise à éduquer la société sur les maux qui la minent. Le public, quant à lui, s'est dit satisfait de participer à cette rencontre et a eu l'occasion non seulement d'échanger avec l'auteur sur son œuvre mais aussi de la faire dédicacer.

Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, diplômé en sécurité et environnement, est né à Brazzaville. Actuellement responsable de la maison d'édition Renaissance africaine, il a remporté, grâce à cet ouvrage, le prix de meilleur roman sélection 2018 de l'Association des écrivains de Breton, en France.

L'auteur a déjà publié plusieurs ouvrages parmi lesquels «Accident sur le Djoué», «Rencontre avec Lovez», «Au-delà de l'amour» et «Promouvoir l'éducation de la jeune fille en Afrique noire francophone».

Merveille Atipo (stagiaire)

Programme des obsèques de François Delphin Etombe

Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, le colonel Alain Ahinou Yoka et les enfants Etombe annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance est prévu pour le mercredi 30 janvier 2019, selon le programme ci-dessous:

- 9 h: levée de corps à morgue municipale de Brazzaville;
- 11h: recueillement au domicile de l'illustre disparu, sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba,
- 14h: départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16h: fin de la cérémonie.



FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France, 22^e journée, 2^e division

Junior Etou était aligné sur la gauche d'une défense à 5 lors de la réception du Paris FC à Béziers. Auteur d'une semelle sur Yohou à l'entrée de la surface, il est averti. A la 49^e, il s'illustre sur une frappe de 20 mètres. Une deuxième intervention trop engagée sur Nomenjanahary lui vaut un second carton jaune, synonyme d'expulsion logique à la 74^e. Sans



Junior Etou a été expulsé face au Paris FC pour deux fautes (DR)

lui, les Biterrois finissent par céder sur corner à la 89^e. Et n'ont toujours pas remporté le moindre match à domicile de la saison.

Le Paris FC, qui voyageait sans Dylan Saint-Louis, s'impose 1-0 et remonte sur le podium.

Car dans le même temps, Clermont a été contraint au nul par Le Havre (0-0). Dans les rangs normands, Fernand Mayembo

était aligné en défense centrale : globalement solide, il frôle la correctionnelle à la 45^e : surpris par la trajectoire sur un long ballon de la défense clermontoise, il est devancé par Ayé et commet une intervention litigieuse dans le dos de l'attaquant. Heureusement pour le HAC, l'arbitre ne bronche pas. En seconde période, largement dominée par le Clermont Foot, l'international congolais a été précieux par sa présence aérienne dans sa surface.

Troyes a battu Lens (1-0), permettant au Paris FC de monter sur le podium. Un match disputé sans Morgan Poaty, resté sur le banc, et Warren Tchimbembé, non retenu. L'Estac est 8^e avec 34 points, derrière Le Havre, 7^e avec 35 longueurs.

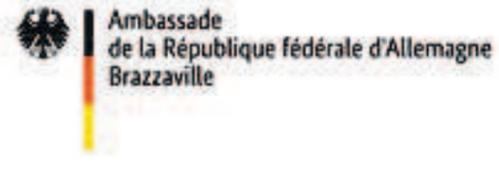
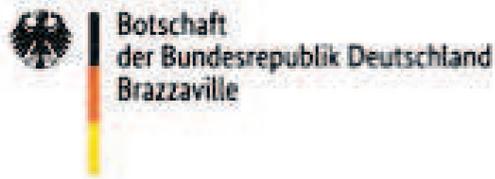
Turquie, 19^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma a étrenné le maillot de son nouveau club lors du déplacement sur la pelouse de Fenerbahçe : il est entré à la 78^e, mais ne peut empêcher la défaite du Yeni Malatyaspor (3-2). Le Yeni qui reste 3^e à 3 points de Galatasaray, mais avec 9 longueurs de retard sur le BB Istanbul, leader surprise de ce championnat.

Camille Delourme

FOOTBALL : LA CAN 2019 DÉCALÉE D'UNE SEMAINE

La Commission d'urgence de la Confédération africaine de football a décidé de reporter la Coupe d'Afrique des nations (CAN) d'une semaine à cause du ramadan. Initialement prévue du 15 juin au 13 juillet 2019, la 32^e édition de la CAN se disputera finalement du 21 juin au 19 juillet. La demande de report a été faite par le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Notons que la CAN se déroulera en Egypte et c'est pour la première fois que cette compétition se joue en plein été. L'édition 2019 regroupera vingt-quatre équipes contre seize au cours des éditions précédentes. Le tirage au sort aura lieu au Caire, le 12 avril.



BEKANNTMACHUNG FÜR DEUTSCHE ZUR WAHL ZUM EUROPÄISCHEN PARLAMENT

Am 26. Mai 2019 findet die Wahl der Abgeordneten des Europäischen Parlaments aus der Bundesrepublik Deutschland statt.

Deutsche, die außerhalb der Bundesrepublik Deutschland leben und im Bundesgebiet keine Wohnung mehr innehaben, können bei Vorliegen der sonstigen wahlrechtlichen Voraussetzungen an der Wahl teilnehmen.

Für ihre Wahlteilnahme ist u. a. Voraussetzung, dass sie

1. am Wahltag seit mindestens drei Monaten in den übrigen Mitgliedstaaten der Europäischen Union

1.1. eine Wohnung innehaben oder sich mindestens seit dieser Zeit dort gewöhnlich aufhalten (auf die Dreimonatsfrist wird ein unmittelbar vorausgehender Aufenthalt in der Bundesrepublik Deutschland angerechnet) ODER

1.2. entweder nach Vollendung ihres 14. Lebensjahres mindestens drei Monate ununterbrochen in der Bundesrepublik Deutschland eine Wohnung innegehabt oder sich sonst gewöhnlich aufgehalten haben und dieser Aufenthalt nicht länger als 25 Jahre zurückliegt, oder aus anderen Gründen persönlich und unmittelbar Vertrautheit mit den politischen Verhältnissen in der Bundesrepublik Deutschland erworben haben und von ihnen betroffen sind UND

2. in ein Wählerverzeichnis in der Bundesrepublik Deutschland eingetragen sind. Diese Eintragung erfolgt nur auf Antrag. Der Antrag ist auf einem Formblatt zu stellen; er soll bald nach dieser Bekanntmachung abgesandt werden.

Einem Antrag, der erst am 6. Mai 2019 oder später bei der zuständigen Gemeindebehörde eingeht, kann nicht mehr entsprochen werden (§ 17 Abs. 1 der Europawahlordnung). Antragsvordrucke (Formblätter) sowie informierende Merkblätter sind online auf der Seite des Bundeswahlleiters (www.bundeswahlleiter.de) verfügbar. Sie können auch bei

- den diplomatischen und berufskonsularischen Vertretungen der Bundesrepublik Deutschland (z.B. unter v@braz.auswaertiges-amt.de),

- dem Bundeswahlleiter, Statistisches Bundesamt, Zweigstelle Bonn, Postfach 170377, 53029 BONN, GERMANY,

- den Kreis- und Stadtwahlleitern in der Bundesrepublik Deutschland angefordert werden.

Brazzaville, 30. Januar 2019

Klaus Peter Schick
Botschafter der Bundesrepublik Deutschland in der Republik Kongo



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

APPEL À SOUMISSION D'ARTICLES POUR LE BULLETIN ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE 2019

Thèmes des études

A la suite des trois premiers numéros de son Bulletin Economique et Statistique (BES), qui est un support de diffusion des analyses sur les économies de la CEMAC, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) invite les auteurs d'étude(s) originale(s) à soumettre des propositions pour son prochain numéro du BES.

Dans le cadre de ce quatrième numéro, les études proposées devront s'inscrire dans les domaines d'intérêt pour la BEAC, notamment dans le cadre de ses missions statutaires. Sans être exhaustif, les auteurs pourront s'épancher sur l'un des axes suivants :

1. Soutenabilité budgétaire en Afrique Centrale
2. Coûts de transactions et compétitivité en Afrique Centrale
3. Inflation : causes, conséquences et prévisions en Afrique Centrale
4. Soutenabilité de change en union monétaire
5. Articulation des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune dans l'UMAC : quelle(s) approche(s) de coordination ?
6. Caractérisation des cycles économiques en Afrique Centrale

Lesdites propositions peuvent être réalisées aussi bien par le personnel de la Banque Centrale que par des personnes extérieures ressortissantes de la CEMAC.

Obligations requises pour les soumissions

Les auteurs peuvent répondre au présent appel à contributions, soit à titre individuel, soit en équipe. Leur dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

-Le manuscrit en français ou en anglais (ne pas dépasser 10 000 mots, encadrés, annexes et bibliographie compris) ;

-Un résumé de 200 mots et pas plus de 05 mots clés du texte ;
-Une brève biographie des auteurs et une lettre d'engagement remplie et signée par le(s) contributeur(s) indiquant que l'étude n'a pas fait l'objet ou ne fera pas l'objet de publication par ailleurs, au cas où elle serait retenue.

Exigences scientifiques du BES :

-Le contenu des articles doit être accessible à un public large ;
-Le document doit être bien structuré, faisant bien ressortir la problématique, la méthode et les résultats d'analyse et la conclusion ;
-Les démonstrations mathématiques devraient être mises dans un encadré technique, de préférence en annexe.

NB : Toutes les contributions ne respectant pas ces exigences seront rejetées

Timeline

- 15 mars 2019 : date limite pour la soumission des propositions d'articles ;
- 30 mars 2019 : les candidats sont informés par mail, de la suite donnée à leur proposition d'article ;
- 15 avril 2019 : publication du quatrième numéro du BES.

Rétribution des études publiées

- Pour chaque étude retenue et publiée, le(s) auteur(s) reçoivent un intéressement forfaitaire, conformément aux textes régissant la publication du BES à la BEAC.

Modalités de soumission

Les soumissions doivent être transmises par courrier ou par mail aux adresse suivantes : anye@beac.im ; mbohous@beac.int ; diffo@beac.int.

ENJEUX DE L'HEURE

Félix Tshisekedi déjà face à la grogne sociale

C'est sous des vagues de mécontentement, au plan social, que le nouveau chef de l'Etat entame son mandat à la tête du pays.

Juste au lendemain de sa prise effective de pouvoir, le président de la République a été obligé de tourner son attention vers l'est du pays, précisément à Lubumbashi, où des étudiants en furie de l'Université de cette ville ont eu à en découdre avec des forces de sécurité. A la base, des revendications pour l'amélioration de leurs conditions de vie sur le site universitaire et le réajustement des frais académiques. Quatre morts dont trois étudiants et un policier ont ponctué les scènes

de violence ayant déferlé le dernier week-end à Lubumbashi, lesquelles scènes ont amené la présidence de la République à prendre une série de mesures, notamment l'interpellation du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire. Jusqu'au 29 janvier, les étudiants de l'Université de Lubumbashi (Unilu) ont continué à manifester pour exiger le rétablissement de l'électricité et de l'eau au campus. Cette vague de manifestations estudiantines débutée à l'Unilu, par effet de contagion, a étendu ses tentacules dans d'autres établissements supérieurs et universitaires, notamment à l'ISP/Bukavu où des étudiants sont

également descendus dans la rue pour protester contre les frais de syllabus auxquels ils sont assujettis mais aussi contre les inégalités dans la répartition des tranches des frais académiques. Il en est de même de l'Ista/Kinshasa où la communauté estudiantine a exprimé son ras-le-bol face à la hausse des frais d'inscription qui sont passés de 9200 FC l'année dernière à 16 050 cette année.

Si le secteur universitaire a donné le ton, d'autres se sont mis au pas. C'est notamment le cas de certaines entreprises publiques où les agents vivent en désharmonie avec leur comité de gestion. Profitant de l'alternance au sommet

de l'Etat, ils ont exhumé de vieux contentieux liés à leur impaiement pour précipiter le départ de leurs responsables. C'est notamment le cas de la Société congolaise de poste et de télécommunication où les agents réclament le paiement de quatre mois d'arriérés salariaux pour ceux de Kinshasa et quinze mois pour ceux d'autres provinces. Dans cette entreprise publique, la grève bat déjà son plein tout comme, d'ailleurs, chez Transco dont les agents accusent plus de six mois d'arriérés.

A la présidence de la République, on tente de calmer le jeu en émettant quelques signaux encourageants tels que la convocation des personna-

lités, notamment ministres et mandataires concernés par ce genre de situations. Entretemps, au plan politique, ça va sans doute bouillonner le prochain week-end avec le meeting de la coalition Lamuka, à la place Sainte-Thérèse de N'Djili, prévu le 2 février. Ce regroupement politique s'est mis, d'ores et déjà, dans la peau d'une nouvelle opposition. Il entend, à cette occasion, donner des directives à la population quant à la marche à suivre par rapport à la nouvelle gouvernance. Comme pour signifier que le pouvoir de Félix Tshisekedi, récemment acquis et fraîchement installé, est déjà face à de gros défis.

Alain Diasso

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Un départ massif à la retraite très inquiétant

Au moins cinq cents agents et cadres vont quitter l'entreprise courant cette année. En l'absence d'une relève suffisamment préparée, ces départs auront certainement une incidence sur le fonctionnement de certains départements stratégiques de la société d'Etat.

L'analyse du bilan social de la Société nationale d'électricité (Snél) comporte bien des indications sur sa situation actuelle. En résumé, il est relevé que l'âge moyen reste très élevé, soit 52 ans. En avril 2018, la Snél comptait environ 6 459 agents répartis de la manière suivante : 10 % production, 8 % transport, 53 % distribution, 9 % centres autonomes et 20 % administration centrale.

Abordant sans tabous la question du départ à la retraite de près de cinq cents agents et cadres, le directeur général de la Snél, Jean Bosco Kayombo, a reconnu « le grand bouleversement » en vue, d'autant plus que, a-t-il insisté, la relève n'a pas été assurée. L'année 2019 débute ainsi avec des grands défis à relever par la Snél. Aussi les critères de choix de la direction générale seront-ils déterminants pour garantir l'avenir du géant de l'électricité dans un contexte de libéralisation de ce secteur.

Depuis 2016, la Snél expérimente un plan de redressement qui intègre, dans son point 3, l'optimisation des ressources humaines. L'objectif est de disposer et développer les compétences ainsi que la capacité organisationnelle pour un bon rendement dans les différents secteurs d'activités tant existants que nouveaux. Il était question, par exemple, de recruter des ingénieurs et des informaticiens au cours de l'année dernière. Sur un plan interne, des

efforts devraient être réalisés pour assurer une meilleure promotion des talents et mettre en œuvre un plan de formation prioritaire. Il est à noter l'existence de trois

gouvernement, a appelé à la mise en place d'un cadre propice de communication interne pour surmonter les dernières résistances. Pour lui, rien ne peut remplacer



Une cabine électrique de la Snél

centres de formation à Kinshasa, Sanga et Nzilo. Au total, quatre formateurs et quarante-six formateurs vacataires y prestent. Mais les infrastructures souffrent d'une dégradation avancée et de l'obsolescence des équipements didactiques. La société a songé à mettre en œuvre des partenariats avec l'Institut national de sécurité sociale et la Faculté polytechnique de l'Université de Kinshasa.

Défis pour 2019

Par rapport à l'accompagnement des ressources humaines, Jean Bosco Kayombo a annoncé quelques réformes majeures, dont l'instauration de l'assurance maladie pour une meilleure prise en charge médicale par rapport aux années écoulées. En dépit des difficultés, la société a initié également un processus de recrutement. Le mois prochain, des assises se tiendront pour examiner l'application du nouveau taux de salaire minimum interprofessionnel garanti. Au niveau de la réforme en cours, le Copirep, l'organe technique du

gouvernement, a appelé à la mise en place d'un cadre propice de communication interne pour surmonter les dernières résistances. Pour lui, rien ne peut remplacer

une réforme en profondeur qui doit intégrer obligatoirement une retouche du modèle économique, de la structure, du mode d'organisation et de la gestion. Plus pratique, la direction générale présente quelques actions prioritaires dans le domaine des ressources humaines. Jean Bosco Kayombo a jugé indispensable de continuer à sensibiliser le personnel à l'environnement libéralisé. « Nous entrons dans un monde concurrentiel, un monde compétitif et nous devons nous considérer comme étant le pionnier et le premier pour que nous puissions nous en sortir dans ce nouveau monde qui se présente à nous ».

D'autres actions sont en vue, notamment la recherche des solutions durables au déficit quantitatif et qualitatif du personnel, à la non-prise en compte du tracé des carrières des agents et au non-respect de certaines règles essentielles dans l'utilisation du personnel journalier.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'Unicef lance un appel de fonds de 3,9 milliards de dollars américains

La mobilisation du montant recherché permettra à l'agence des Nations unies d'apporter une aide humanitaire d'urgence à quarante et un millions d'enfants touchés par des conflits ou des catastrophes.

Des millions d'enfants à travers le monde vivent dans les conditions précaires, sans accès à des services essentiels de leur protection, compromettant ainsi leur croissance. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) estime qu'il est donc temps de venir en aide à ces êtres vulnérables. D'où l'appel lancé pour mobiliser de l'argent en faveur de quarante et un millions d'enfants afin de leur permettre d'avoir accès à de l'eau salubre ainsi qu'à des services de nutrition, d'éducation, de santé et de protection dans cinquante-neuf pays à travers le monde.

Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef, a déploré les conditions dans lesquelles vivent ces enfants vulnérables. Aujourd'hui, a-t-elle déclaré, des millions d'enfants frappés par des conflits ou des catastrophes sont confrontés à une violence, à une détresse et à des traumatismes d'une ampleur effroyable. « Nul ne peut sous-estimer l'importance du travail que nous accomplissons dans le domaine de la protection de l'enfance. Sans espaces sûrs dans lesquels jouer en sécurité et sans possibilité de retrouver leur famille

et de recevoir un soutien psychosocial, les enfants n'ont aucune chance de panser les blessures psychologiques infligées par la guerre », a-t-elle signifié.

Pour sa part, Manuel Fontaine, directeur des programmes d'urgence de l'Unicef, se convainc qu'il est essentiel de « fournir à ces enfants le soutien dont ils ont besoin. Cependant, en l'absence d'une action internationale de grande envergure et durable, beaucoup d'enfants continueront d'en être privés. La communauté internationale doit s'engager à appuyer les efforts de protection des enfants pris dans des situations d'urgence ».

L'appel de fonds de l'Unicef survient un mois après sa déclaration sur l'échec du monde à protéger les enfants vivant dans des régions touchées par des conflits. Ceux-ci sont exposés de manière prolongée à la violence ou à un conflit, en particulier à un jeune âge, et risquent de développer une anxiété nocive.

Or, sans un soutien approprié, cette anxiété est susceptible d'avoir des retombées dramatiques sur leur développement cognitif, social et affectif à long terme. Certains enfants éprouvés par la guerre, les déplacements et d'autres événements traumatiques, tels que la violence sexuelle ou la violence liée au genre, ont absolument besoin de recevoir des soins spécialisés pour y faire face et se relever.

Blandine Lusimana

Po na yo!

Le contrôle devient total

Désormais, activez ou désactivez le roaming quand vous le souhaitez *everywhere you go*



mtncongo.net

*130*3*1#



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La capitale économique abrite le premier forum des jeunes

L'activité a été organisée par la fondation Brice-Dimitri-Bayendissa, en partenariat avec l'ONG marocaine Développement durable et la direction départementale du Plan et de la statistique, le 29 janvier, en présence de plusieurs invités de marque dont le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

La cérémonie d'ouverture de la première édition du forum des jeunes du développement durable a regroupé plusieurs cadres et jeunes du département de Pointe-Noire, en vue de les informer des Objectifs du développement durable (ODD). En effet, la fondation Brice-Dimitri-Bayendissa est convaincue que dotés des compétences et des possibilités nécessaires pour atteindre leur potentiel, les jeunes congolais peuvent jouer un rôle important non seulement dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du programme mais également dans la responsabilisation des pouvoirs publics.

D'où l'initiation de ce projet, le premier en Afrique centrale qui s'inscrit dans la vision des Nations unies aspirant à sensibiliser les futures dirigeants, influenceurs et décideurs du



La tribune à l'ouverture du forum/Adiac

monde entier à l'importance du développement durable en les engageant dans la résolution des problèmes mondiaux à caractères national et international, tout en mettant l'accent sur la durabilité, la prospérité pour tous, la paix entre les nations et les partenariats durables.

Le président de la fondation a indiqué que « Les objectifs du développement durable ne concernent pas que les Etats

ou les administrations. Pour que le Congo les mette en œuvre de manière pertinente et efficace, le secteur privé est invité à les soutenir, plus spécifiquement dans la définition de leurs stratégies de responsabilités sociétales. La société civile, quant à elle, doit jouer sa partition en faisant preuve d'un fort engagement ».

De son côté, le Marocain Hatim Aznague, directeur de la campagne nationale des ODD,

a fait part de son grand intérêt et du réel plaisir de participer à ce premier forum national des ODD organisé sur le thème « Les Jeunes de développement durable du Congo ». « Je saisis cette occasion pour féliciter la fondation Brice-Dimitri-Bayendissa pour l'organisation de cette importante manifestation et également pour le rôle qu'il ne cesse de mener pour enrichir les échanges autour des enjeux et des défis liés

au développement durable dans nos pays et aussi pour son implication dans la conception du modèle africain 2063 », a-t-il déclaré.

Hatim Aznague a également remercié les partenaires congolais pour leur soutien. « Il y a urgence ! Le temps est venu de mener une campagne sérieuse pour l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 », a-t-il estimé, en précisant que cette cérémonie n'était pas un lancement des ODD mais le début d'une série d'activités d'information, de suivi et de plaidoyer autour de ceux-ci. Elle annonce également à la population l'engagement du gouvernement et des Nations unies à accélérer la marche vers le développement.

Ouvrant les travaux de ce premier forum, Armand Cyrille Gassaille, directeur départemental du Plan et de la statistique, a souligné que l'agenda 2030, pour la période 2018-2022, se fera par l'entremise du Programme national de développement, notamment par la mobilisation des ressources internes, l'apport des partenaires techniques et financiers et celui du secteur privé et des ONG de développement.

Charlem Léa Legnoki

SECTEUR MARITIME

Échanges autour de gens de mer et marins

À l'initiative de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm), une conférence thématique a été organisée, le 28 janvier, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, dans le cadre des permanences maritimes initiées par cette association.

Animée par Me Claude Coelho, avocat à la cour et ancien bâtonnier, et Richard Moulet, de l'Association congolaise des professionnels de droit, la conférence a eu

pour objet de tenter d'élucider la sempiternelle question de savoir si les gens de mer étaient forcément des marins ou encore si les marins étaient forcément les gens de mer. En s'appuyant sur la Convention du travail maritime dite convention MLC 2006 et le code communautaire Cémac de la marine marchande 2012 révisé, les deux juristes ont donné les définitions des deux vocables. Des définitions à interprétations multiples qui mettent souvent

à mal les praticiens du droit ou toute autre personne concernée par les questions et affaires maritimes. Aussi cette confusion est-elle entretenue par les administrations chargées du code du travail, du tribunal du travail, de la marine marchande qui, dans la qualification juridique des marins ou gens de mer, ne tiennent pas toujours compte de la convention MLC 2006. En tout état de cause, toutes les définitions doivent être clarifiées et les textes harmonisés

afin de différencier les gens de mer des marins qui ne peuvent être aucunement assimilés.

Dans leur intervention, les deux juristes ont cité l'exemple de la France qui a publié le décret n° 2015-454 du 23 avril 2015 relatif à la qualification de gens de mer et de marins. Un texte qui tente de résoudre la question de la qualification juridique des travailleurs maritimes. Ce texte vise à la sécurisation des situations juridiques en précisant les éléments de qualification de marins et de gens de mer ou autres. Une qualification qui n'est pas anodine puisqu'elle emporte l'application de régimes juridiques différents. Le droit social maritime et la protection sociale maritime seront en totalité applicables aux marins, en partie aux gens de mer, fort peu aux autres travailleurs intervenant en mer. Il intéresse en ce sens autant les travailleurs que les employeurs et les établissements publics ou privés impliqués dans l'activité maritime.

Selon les deux communicateurs, le Congo devrait s'en inspirer puisqu'il apporte un éclairage sur la question de « gens de mer » définis comme toutes les personnes salariées ou non salariées exer-

çant à bord d'un navire une activité professionnelle à quelque titre que ce soit et les marins qui sont les gens de mer salariés ou non salariés exerçant une activité directement liée à l'exploitation du navire. Les personnels autres que les gens de mer, encore appelés électrons libres, selon ce texte, sont les personnels à bord des navires ou sur les plates-formes flottantes en fonction du caractère occasionnel de leur activité à bord et à la nature ou à la durée de leur embarquement.

En clôturant l'activité, le colonel Eric Dibas-Franck, président de l'Acodm, a dit à l'assistance : « Nous devons rappeler aux autorités compétentes du pays qu'il y a un certain nombre de problèmes qui se posent, notamment les arrêtés évoqués lors des échanges qui manquent des textes d'application. C'est aussi le cas de certains textes ratifiés comme les règles de Rotterdam que le Congo a signées. Il nous appartient de dire aujourd'hui quel contenu nous en donnons et quelle vulgarisation nous en faisons. Voilà autant de chantiers pour l'Acodm à l'avenir qui méritent réflexions et discussions ».

Hervé Brice Mampouya



Une vue de la conférence sur les gens de mer et marins/Adiac

DÉCOUVERTE

Bélinda Ayessa visite le musée kiébé-kiébé de N'gol'odoua

C'est en habituée que la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a visité, le 26 janvier, l'espace culturel situé dans la ville d'Oyo, département de la Cuvette.

Conçu et inauguré à la faveur de la municipalisation de la Cuvette, le musée kiébé-kiébé de N'gol'odoua donne un souffle particulier à la ville d'Oyo. S'élevant en pleine forêt, à 8 km de la ville, ce lieu culturel présente une disposition singulière. D'entrée de jeu, il donne au visiteur une idée de l'espace d'action où se déroulaient les rites initiatiques kiébé-kiébé.

« Quel bonheur ! Etre plongée dans sa culture ancestrale. C'est avec un réel plaisir et une grande émotion que j'ai visité ce haut-lieu de nos origines. Que sommes-nous sans ces fondamentaux ? Je sors de cette visite avec une vision autre de ce qu'est la culture de notre pays profond, de ce qu'une partie de cette culture peut apporter au monde. Mes remerciements vont en premier au président Denis Sassou N'Guesso, initiateur principal de ce merveilleux projet. Ensuite à toute l'équipe qui a la charge d'animer ce haut lieu de notre culture. Merci à tous pour cette belle opportunité »

On y accède par un couloir qui conduit à une vaste cour de sable fin où se dresse majestueusement l'édifice muséal. L'accueil chaleureux qu'exhibe l'équipe d'hôtesse rajoute à l'intérêt du visiteur. Chacune décline son nom et décrit son rôle au sein de l'institution. Bienveillantes et rituelles, elles conduisent les visiteurs au maître des lieux, le guide du musée. La visite est une plongée dans l'univers ancestral du rite initiatique aux rythmes des sonorités des chants traditionnels du kiébé-kiébé.

Autre réalité symbolique et imaginaire, la simplicité des lieux cadre parfaitement avec l'univers culturel décrit étape par étape. La présentation des deux mondes répond à la conception binaire de la cosmologie traditionnelle : réel/irréel, sacré et profane, Kinda/Mbalé. On découvre ainsi, dans une parfaite composition des espaces, les limites du sacré et du profane.

Que n'écrirait-on pas en alerte au visiteur distrait et non initié

: « Nul n'entre ici s'il n'est initié aux lois, règles et mystère

du kiébé-kiébé » !

Lieu habité, par définition, le musée Kiébé-Kiébe regorge aussi de plusieurs figurines qui complètent l'explication en donnant une signification à l'espace sacré. Cet édifice comprend aussi une salle de projection cinégraphique convertible en salle de conférence capable d'abriter des colloques et de grandes réunions scientifiques.

A la fin de la visite, Bélinda Ayessa, émue, a livré ses impressions dans le livre d'or en ces termes : « Quel bonheur ! Etre plongée dans sa culture ancestrale. C'est avec un réel plaisir et une grande émotion que j'ai visité ce haut-lieu de nos origines. Que sommes-nous sans ces fondamentaux ? Je sors de cette visite avec une vision autre de ce qu'est la culture de notre pays profond, de ce qu'une partie de cette culture peut apporter au monde. Mes remerciements vont en premier au président Denis Sassou N'Guesso, initiateur principal de ce merveilleux projet. Ensuite à toute l'équipe qui a la charge d'animer ce haut lieu de notre culture. Merci à tous pour cette belle opportunité ».

Bruno Okokana



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza posant avec le personnel du musée kiébé-kiébé de N'gol'odoua (DR)

ARRÊT SUR IMAGE



Le groupe Brazza touristique et une délégation camerounaise au Musée galerie Bassin du Congo



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Présentation et dédicace

«La Famille Africaine» d'Émile Gankama.

Lieu : Librairie «Les Manguiers

(Les Dépêches de Brazzaville)

Date : 1^{er} février 2019 à 15 heures.

Contact : +242 06 666 84 94

